

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/LSUN-pour-le-droit-a-une-mise-en-oeuvre-progressive>



École & société

# LSUN : pour le droit à une mise en oeuvre progressive

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : lundi 10 octobre 2016

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Le SE-Unsa écrit à la Ministre pour demander une mise en oeuvre progressive du Livret scolaire unique numérique (LSUN). Impossible d'exiger de tous les enseignants qu'ils utilisent les bulletins numériques alors que le ministère a pris du retard dans le déploiement et l'accompagnement du nouvel outil.

Aujourd'hui, les enseignants des 1er et 2nd degrés attendent avec impatience le modèle définitif du LSUN. Les enseignants auraient pu prendre en main cet outil avec la version d'entraînement promise par le ministère pour la rentrée, mais elle n'est jamais arrivée. Certes, nous avons un calendrier et des informations pour personnaliser les bulletins périodiques mais **les inconnues sont trop importantes pour que chaque enseignant puisse se projeter et se préparer.**

De surcroît, **dans le 1er degré**, les questions d'équipement informatique, de coût de l'édition des bulletins et de la charge de travail retombant sur les directeurs ne sont pas résolues.

**Au collège**, profitant des nouveaux textes, de nombreuses équipes pédagogiques ont choisi de remplacer les notes par un autre mode de positionnement. Un sentiment ambivalent se fait jour : d'un côté les enseignants sont prêts à changer leurs pratiques, de l'autre ils se sentent mis en difficulté par les retards et l'absence de réponses concrètes de l'institution. Comme les notes ne sont pas obligatoires, est-il prévu de faire des bulletins qui permettent d'évaluer plusieurs compétences dans une discipline tout en continuant à utiliser des notes dans une autre ? Si une équipe choisit l'évaluation par compétences, est-il prévu de rendre compte de l'évaluation des élèves par domaines de compétences plutôt que par disciplines ? Malheureusement, rien n'est moins sûr ! Quant aux procédures d'orientation, personne n'est en mesure de dire avec certitude si elles ne nécessiteront pas des notes chiffrées.

Les équipes n'ont, pour la plupart, reçu **aucune formation ou accompagnement** à ce jour.

**Devant toutes les incertitudes concernant ce nouvel outil, le SE-Unsa écrit à la Ministre pour demander qu'il soit donné le temps à tous les enseignants de s'approprier ces nouveaux bilans et qu'une formation soit organisée dans le temps de service à cet effet.**

Dans la mesure où les seules données obligatoires qui seront conservées pour le suivi du parcours des élèves sont les positionnements sur les domaines du socle en fin de cycle, **le SE-Unsa demande que les enseignants puissent transitoirement recourir aux outils de leur choix (y compris ceux qu'ils utilisaient déjà) pour les premiers bilans périodiques de cette année scolaire.** Cette souplesse est indispensable, tant que toutes les questions posées n'auront pas trouvé de réponse satisfaisante (équipement, formation, lien avec Affelnet,...).